

Conseil régional
de l'environnement
de la région de
Québec

amorce du plan d'action quinquennal 1998-2003

Assurer la défense des droits collectifs pour
la préservation de la qualité de l'environnement,
de la qualité de vie des communautés et la
promotion d'un développement durable.

Le plan d'action propose de promouvoir,
initier et appuyer des actions visant
à répondre à cet objectif.

• Version adoptée par les membres lors de
l'assemblée générale annuelle du 9 juin 1998
au Domaine Maizerets.

Tel que défini dans l'actuel protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement et de la Faune, le CREQ a pour mandats de:

- regrouper et représenter des organismes ou groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres;
- favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région et assurer l'établissement de priorités et de suivis en matière d'environnement dans une perspective de développement durable;
- favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région (par de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et d'autres types d'action);
- agir à titre d'organisme ressource au service des intervenants régionaux oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable;
- réaliser des projets découlant du plan d'action du Conseil régional de l'environnement;
- favoriser par la concertation et par le partage d'expertise la mise sur pied de projets par le milieu (organismes, groupes ou individus);
- collaborer d'un commun accord aux projets déjà pris en charge par le milieu (organismes, groupes ou individus);
- participer à tout mandat confié par le Ministre et ayant fait l'objet d'une entente mutuelle précisant les conditions de réalisation du mandat, dont les consultations.

mission du
CREQ

coordonnées
du CREQ

1085 Salaberry, suite 316
Québec (Québec)
G1R 2V7

Téléphone : (418) 524-7113
Télécopieur : (418) 524-4112
Courriel : creq@mediom.qc.ca

Sensibilisation & éducation

sensibilisation & éducation

1

Apporter le soutien nécessaire à la mise en opération des activités de la Table de concertation et d'actions en éducation relative à l'environnement (ERE) de la région de Québec.

objectifs généraux

- S'assurer de l'avancement du contenu et du travail en ERE auprès de différentes clientèles :
 - population en général (éducation populaire);
 - jeunes (clientèle en milieu scolaire et non scolaire);
 - travailleurs et professionnels;
 - entreprises, municipalités et autres corps publics (fonctionnaires, décideurs et élus).

objectifs spécifiques & moyens d'action

- Rassembler les acteurs en ERE afin de favoriser les échanges entre ces derniers.
- Travailler à la constitution d'un centre de documentation et de démonstration du matériel et des outils existants en ERE afin de créer une vitrine et de permettre une meilleure diffusion et utilisation de l'information.
- Consolider les liens entre les acteurs régionaux en ERE et les réseaux nationaux en ERE (Réseau des écoles vertes Brundtland, Enjeu, AQPERE, Universités, Société Linnéenne, Ville de Québec).
- Créer un bulletin de liaison et tenir des séances d'information sur le développement de l'ERE.
- Soutenir le développement d'actions et de matériel en ERE.
- Créer de nouveaux outils avec les partenaires de l'ERE afin de rejoindre l'ensemble de la population et chacune des clientèles ciblées.
- Élaborer une stratégie de promotion des activités en ERE (une tournée régionale est envisagée).
- Développer une stratégie visant l'autofinancement des opérations et activités de la Table en ERE.
- Élaboration de mécanismes afin d'offrir un service de première ligne concernant les principaux sujets relatifs à l'environnement (compostage, pesticides, déchets, recyclage, etc.). Cette action vise à livrer à la population une information de base et de l'orienter vers les sources plus complètes d'information.
- Poursuivre les activités de sensibilisation et d'éducation auprès des jeunes participants dans les camps d'été et éventuellement dans les établissements scolaires.

projets & remarques

- Constitution d'une équipe oeuvrant à ce projet qui veillera à cibler les clientèles.
- Embauche d'étudiants.

échancier

- Début des activités en ERE : mai 1998 (objectif 5 ans)
- Embauche d'étudiants : été 1998

ressources nécessaires

- Permanence
- Personnel supplémentaire propre aux activités (projets)
- Milieu
- Étudiants

2

Aménagement du territoire - transport - habitation - efficacité énergétique :

- Par le biais d'une tournée régionale, d'ateliers préparatoires et d'un colloque, donner suite à ÉcoSommet en élaborant les plates-formes sur les grands enjeux relatifs à la planification durable des agglomérations urbaines.

- Activités de sensibilisation via des conférences et la diffusion de documents audiovisuels pertinents :

Aménagement du territoire - transport - habitation - efficacité énergétique

- Poursuite du projet Grands enjeux ... par la tenue du :

- Colloque sur les enjeux du 21ème siècle pour un développement durable des agglomérations urbaines¹

suivi du

- Premier Forum régional pour une planification durable de l'agglomération de Québec²

- Par ces activités, préparer les différents intervenants afin de faciliter les consensus lors des consultations publiques notamment sur le «Plan de transport de l'agglomération de Québec »

- S'assurer de :
 - l'appui des députés de la région (région 03 et 12);
 - l'appui des tables des préfets (03-12), de la CUQ et de la Ville de Québec;
 - la participation financière et humaine du CRCOQ et du CRCDCA.

- Faire le point sur certains enjeux par la diffusion d'articles dans le Bulletin d'information.

Bien que l'agglomération de Québec soit au coeur des discussions en vue d'identifier les grandes lignes directrices permettant à la Capitale d'orienter ses choix en matière d'aménagement, d'habitation et de transport de façon à respecter le concept de développement durable, l'ensemble des MRC sera interpellé par les questions abordées lors du Colloque et du Forum.

1: L'ensemble des communautés (villes-centres, banlieues, villages et milieux ruraux) de la région de Québec, comme celles d'ailleurs au Québec, tireront profit des contenus diffusés lors de cet événement.

2: L'agglomération de Québec comprend en tout ou en partie le territoire de la Communauté urbaine de Québec, les MRC de Portneuf, de la Jacques-Cartier, de la Côte-de-Beaupré, de l'Île d'Orléans, de Bellechasse, de Desjardins, des Chutes-de-la-Chaudière et de Lotbinière.

- Jusqu'au printemps 1999

- Permanence
- Membres et autres ressources
- Vivre en ville
- Comité organisateur

3

Poursuivre la publication du bulletin, élargir les thèmes couverts par celui-ci et en accroître la diffusion ;

- Élargir le tirage du bulletin à 6000 exemplaires ou plus.

- Augmenter le tirage progressivement en fonction de l'augmentation du nombre de commanditaires, toujours dans la perspective d'assumer les coûts de production et d'envoi, de même que les coûts en ressource humaine pour sa réalisation.

- Améliorer la qualité graphique et le contenu du bulletin;

- Passer en mode impression (2 couleurs);

- Raffiner la mise en page et intégrer davantage d'images et de photos aux articles;

- Définir des chroniques régulières à chaque bulletin, faire appel à des collaborateurs et amener une information de qualité aux lecteurs;

- «Entreprise et environnement» où l'on traitera d'expériences en entreprise.

- «Éducation relative à l'environnement (ERE)» - traitera de projets, acteurs et outils en ERE, de même que des actions pour un avenir viable .

- «Ville villages et banlieues viables» - fera le point sur certains enjeux en matière d'aménagement, de transport, d'habitation et d'efficacité énergétique en vue du 1^{er} Forum de l'agglomération de Québec vers un développement urbain viable.

- «Revue de presse» - reprendra des articles jugés significatifs au plan de l'actualité en matière de développement durable et dont le message suggère une vision novatrice.

- Événements et colloque; etc.

- Lieux de distribution :

- Caisses populaires, CLSC et milieu de la Santé;
- Écoles vertes Brundtland, bibliothèques scolaires, autres écoles, cégeps et universités;
- Municipalités, MRC, CUQ;
- Bibliothèques publiques;
- Entreprises, associations, ordres professionnels, chambres de commerce, CRD, CLD, CLE;
- Groupes environnementaux¹ et autres groupes communautaires;
- Conseils régionaux de l'environnement;
- Les médias (journaux, hebdomadaires, radios, télévisions);
- Les ministères provinciaux et fédéraux²

- Bulletin : cinq numéros par année

- Permanence
- Membres et autres collaborateurs

4

Traiter les dossiers de l'heure en environnement :

- Aménagement du territoire
- Transport
- Politique eau
- Classification des rivières
- Gestion des déchets
- Énergie et efficacité énergétique
- Défense des droits pour la sauvegarde du Parc Chauveau
- Le développement de la Route Verte (vélo)
- Le développement de l'écotourisme (protection de l'environnement, durabilité des ressources du milieu), etc.

- Mettre l'environnement et le développement durable à l'agenda politique.

- Intervenir publiquement dans différents dossiers qui ont un impact sur la qualité de l'environnement et la qualité de vie des communautés dans la région de Québec, notamment en fonction des objectifs du développement durable et de la gestion intégrée du territoire et des ressources.

- Les moyens utilisés ne sont pas limitatifs : communiqués de presse, conférences de presse, mémoires, participation à des audiences publiques, participation à des commissions parlementaires.

- Transport : soutenir le Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEK dans ses démarches de restructuration, lors de la semaine des transports en commun, dans la préparation de la journée de l'air pur (mai 1999), pour l'aide aux usagers ou dans d'autres projets qui s'inscrivent dans les objectifs du CREQ.

- ** Ce dossier nécessite l'implication de plusieurs acteurs et est effectué en continu en fonction des ressources financières et humaines disponibles.

- Permanence et renforcement via les comités thématiques
- Groupes du milieu

1. incluant les principaux groupes environnementaux ayant un siège à l'extérieur de la région.

2. les directions régionales et les directions centrales et cabinets politique suivants: Environnement et Faune, Ressources naturelles, Transport, Éducation, Affaires municipales, tourisme, tourisme, Culture et communication, Emploi et solidarité, Revenu, Finance, Conseil exécutif, Industries et commerces, Régions.

Plan d'action 1998-1999

Conseil régional de l'environnement de la région de Québec-amorce du plan d'action quinquennal 1998-2003

Concertation

	1	2	3	4	5	6
objectifs généraux	<p>Concertation régionale pour une planification durable de l'agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir objectif 2 du volet Éducation et sensibilisation 	<p>Assurer la présence du Conseil régional de l'environnement de la région de Québec (CREQ) sur diverses tables sectorielles de concertation.</p>	<p>Participer au processus de planification régionale dans le but d'intégrer les notions de développement durable et d'améliorer la qualité de vie des communautés locales et régionales.</p>	<p>Participer au processus d'élaboration des outils de planification en matière d'aménagement du territoire dans le but d'intégrer les notions de développement durable, de gestion intégrée du territoire et des ressources et d'améliorer la qualité de vie des communautés locales et régionales.</p>	<p>Se doter de moyens pour se rapprocher des membres et de la population et ce, de Portneuf à Charlevoix.</p>	<p>Se doter de moyens pour se rapprocher des organisations environnementales nationales.</p>
objectifs spécifiques & moyens d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Activités, ateliers préparatoires et tournée régionale en vue de la tenue du premier forum régional pour une planification durable de l'agglomération de Québec. • Tenue du Premier Forum pour une planification durable de l'agglomération de Québec et du Colloque sur les enjeux du 21ème siècle pour un développement durable des agglomérations urbaines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter le CREQ et le monde environnemental au sein du conseil d'administration et du bureau de direction du Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec (CRCDQ). • Continuer de participer à des comités avisateurs concernant les plans, stratégies ou politiques des municipalités ou des entreprises. • S'assurer de la prise en compte de l'environnement dans le développement des projets au sein des CLD. • Poursuivre la collaboration du CREQ aux travaux du Comité régional de l'économie sociale (CRES) et du chantier sur l'économie sociale. • Participation aux instances décisionnelles de la Communauté urbaine de Québec: Aménagement du territoire, environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CREQ participera à la révision de la planification stratégique de la région de Québec dans le but d'y intégrer le développement durable. • Participation à la révision de la planification stratégique de la région de Québec, en concertation avec les membres du Conseil régional de concertation et de développement de Québec (CRCDQ). 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la participation à la révision des schéma d'aménagement des MRC; • Participation à la révision des plans d'urbanisme des municipalités; • Analyser la gestion courante des activités municipales en matière d'environnement (ex: pesticides, coupes forestières). 	<ul style="list-style-type: none"> • Profiter de la tournée régionale pour faire connaître le CREQ et maintenir les liens avec les différents intervenants; • Évaluer la possibilité d'effectuer une ou des rencontres d'orientation sur des thématiques particulières (sous forme de séminaire ou de forum de discussion par exemple). Ceci afin de mieux connaître les problématiques particulières au sein des différentes localités de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre, en collaboration avec les groupes environnementaux de la région et le RNCREQ, les efforts de rapprochement notamment auprès du RQGE et du Front commun pour une gestion écologique des déchets.
projets & remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Voir objectif 2 du volet Éducation et sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation publique de la Ville de Québec sur sa politique environnementale en 1999 • Comité ZIP Québec-Chaudière-Appalaches: continuer de participer activement aux travaux de la ZIP comme intervenant socio-économique (développement durable) et favoriser une plus grande place au milieu de l'environnement. Poursuivre les efforts en vue d'une meilleure collaboration entre les équipes de direction du CREQ et de la ZIP, dans l'esprit du protocole d'entente entre Stratégie Saint-Laurent et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite beaucoup de travail pour expliquer les liens entre les enjeux sur le plan économique, environnemental et social. • Objectif visant le développement durable des collectivités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre nos avis aux directions régionales des ministères du Québec ou autres directions concernées par la révision des schémas d'aménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'organiser une rencontre à mi-chemin entre les deux assemblées générales annuelles. Cette rencontre devra faire le lien pour poursuivre la réflexion sur le plan d'actions quinquennal 1998-2003 ou d'un séminaire sur un projet particulier en région (ex: Parc des Hautes-Gorges). • Solliciter des groupes locaux ou autres acteurs dans des événements décentralisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour bien définir le rôle et les complémentarités de chacun, de même que les modes de collaboration. • Pour faire en sorte que ces deux groupes informent les groupes de la région et rayonnent au-delà de la métropole.
échéancier	<ul style="list-style-type: none"> • Activités: année 1998-1999 • Forum & Colloque: printemps 1999 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail constant en 1998-1999 	<ul style="list-style-type: none"> • 1998 et 1999 • Travail constant 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail constant 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre: automne 1998 	
ressources nécessaires		<ul style="list-style-type: none"> • Permanence • Milieu • Groupes membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Permanence • Membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Permanence • Membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Permanence • Membres du CA • Partenaires régionaux • Population 	

action 1998-1999

Development & financement

développement & financement

objectifs généraux

1

Poursuivre le travail pour assurer la survie et favoriser la croissance de l'organisme sur le plan financier.

- Conscient qu'une coupure dans les effectifs du Conseil régional de l'environnement de la région de Québec (CREQ) rendrait difficile, voir impossible, l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixés et réduirait sa visibilité et son rayonnement dans la région alors qu'il faut accroître ces derniers, le CREQ travaillera à la mise en oeuvre des moyens d'action suivants :

objectifs spécifiques & moyens d'action

- Continuer d'exercer un contrôle serré des dépenses.
- Poursuivre les efforts afin de conserver les liens avec nos partenaires du milieu et ainsi atteindre nos objectifs en matière de revenus ou encore pour réduire nos dépenses grâce à certaines collaborations (par exemple l'envoi du bulletin, des photocopies, etc...).
- Accroître le nombre de commanditaires et d'abonnés du bulletin afin d'en élargir la distribution et de s'assurer de son autofinancement (incluant les coûts de production et des ressources humaines).

projets & remarques

2

Ouvrir, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Faune et d'autres ministères afin de faire reconnaître le rôle stratégique du CRE notamment en matière d'éducation relative à l'environnement et de création d'emploi.

- Poursuivre les démarches afin d'implanter les mécanismes visant à assurer un financement statutaire qui puisse permettre au CREQ d'assurer son fonctionnement et son développement.

échéancier

• Travail constant

ressources nécessaires

- Permanence
- Membres

3

Améliorer le financement des groupes environnementaux et des projets relatifs à l'environnement et au développement durable.

- Travailler à la création d'une enveloppe régionale de subvention pour les groupes environnementaux, cogérée par la direction du développement durable du MEF et les CRE à l'instar des Fonds d'investissements régionaux (FIR) gérés par les CRD;
- Continuer de proposer des avenues de financement des CRE, des activités à caractère environnemental et des groupes environnementaux (nationaux, régionaux ou locaux);
- Travailler avec le Ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) à la concrétisation des avenues de financement déjà proposées de façon à ce qu'elles génèrent des revenus à court, moyen et long terme.

- Élaboration de protocoles d'entente entre les CRE et d'autres ministères (par le biais d'ententes spécifiques auprès des ministères suivants: Ressources naturelles; Transport; Éducation; Affaires municipales; Tourisme; Culture et communication; Emploi et solidarité).
- Continuer de proposer des avenues de financement des CRE, des activités à caractère environnemental et des groupes environnementaux (nationaux, régionaux ou locaux), (analyser les aspects légaux relatifs à la formation d'une Fondation de l'environnement prévue par la CUQ).
- Travailler avec le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) à la concrétisation des avenues de financement déjà proposées ou futures de façon à ce qu'elles génèrent des revenus à court, moyen et long terme.

• La plupart de nos partenaires s'entendent sur le fait que le CREQ dispose d'un budget insuffisant qui amène rapidement à un surmenage de ses bénévoles et de la permanence. Le Conseil régional de l'environnement de la région de Québec (CREQ) a assumé un leadership depuis janvier 1997 en suggérant diverses pistes de financement des CRE. Il faut maintenir les efforts de concertation en ce sens et tenter de rallier les intervenants en environnement sur la question.

• Travail constant

- Permanence
- Membres

4

Souligner le 10^{ème} anniversaire du Conseil régional de l'environnement de la région de Québec

- Tenue d'un souper bénéfice pour l'occasion.

5

Participer à la création de la «Coopérative de services en développement durable» .

- Regrouper plusieurs partenaires et organismes, afin de mettre en commun des services et réduire les frais qui y sont inhérents (notamment la comptabilité, la gestion de la documentation, les services de graphisme, le secrétariat de même que le partage de certains équipements).

• Les organismes environnementaux et aussi d'autres organismes communautaires locataires du 1085-1089 de Salaberry pourraient ainsi profiter de services en comptabilité, d'un documentaliste et d'un graphiste par exemple, services qu'ils ne peuvent s'offrir seuls. La coopérative pourrait également offrir ses services à d'autres organismes non locataires du bâtiment et ainsi mieux rentabiliser ses opérations (potentiel de création d'emplois).

• Novembre 1999

- Comité 10^{ème} anniversaire

6

Créer un véritable pôle stratégique en environnement afin de renforcer les liens entre les intervenants et réduire les frais d'opération des organismes', rassembler l'information stratégique en environnement et la rendre accessible à la population, tenir des séances d'information et des activités de sensibilisation.

1: Partager les équipements

- Analyser l'opportunité de créer une maison de l'Environnement et du Développement durable au 1085-1089 Salaberry;
- Analyser l'opportunité, après avoir approché la nouvelle Commission scolaire anglophone, qu'un regroupement de partenaires puisse se porter acquéreur du 1085 et 1089 de Salaberry;
- Concertation des partenaires pour le projet;
- Viabiliser le projet sur le plan financier;
- Trouver un moyen, avec d'autres organismes environnementaux locataires, pour désigner l'édifice, avec l'accord du propriétaire.

• Nécessitera l'implication et la concertation de plusieurs intervenants régionaux.

• Un projet qui vise à créer une synergie entre les groupes et associations qui offrent des services à la communauté et qui sont préoccupés par le développement durable'.

• Il vise également à la mise en commun de services afin de réduire les frais de fonctionnement des organismes pour qui ces frais constituent un frein à leur action.

• Invités spéciaux pour l'occasion.

• Objectif 5 ans

• Objectif 5 ans

- Permanence
- ONG environnementales
- Commission scolaire

action 1998-1999

2. Outre le CREQ, l'Atelier d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement, Vivre en ville: le regroupement pour le développement urbain, rural et villageois viable, sont locataires du 1085 de Salaberry depuis juin 1996. Ceci a permis une synergie et un partage d'expertise avec ces organismes. En mars 1998, le Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEC) emménageait afin de profiter de cette synergie. Québec-Énergie: table de concertation et d'actions en éducation relative à l'environnement de la région de Québec ouvrit ses portes en juin. Les Amis de la Terre de Québec emménageront leur nouveaux locaux dès juillet 1998 et la ZIP-Québec et la ZIP-Québec et Chaudière-Appalaches pourraient également se joindre au groupe au cours de l'année. D'autres groupes pourraient se joindre et des approches à cet effet seront notamment faites auprès de l'Union québécoise pour la conservation de la nature et de Stratégie Saint-Laurent.